

## Compte-rendu de la réunion d'EAP

Du mardi 23 février 2021

**Étaient présents** : Père Bernard, Père Olivier-Joseph, Béatrice Antérion, Christian Desroche, Dominique Collignon

Temps de prière

- Déroulement de l'assemblée paroissiale du 27 février. Elle sera axée sur la solidarité dans le diocèse et sur les actions qui en découleront pour notre paroisse, notamment le « panier du frère ». Nous évoquerons bien sûr la vie de notre paroisse et ferons le bilan des comptes. Cette assemblée sera placée sous le signe de l'espérance en ces temps différents.
- Temps d'enseignement durant le carême : être veilleur, sortir de notre individualisme. Il est difficile de fixer des horaires pouvant convenir à une majorité de paroissiens en raison du couvre-feu. Un thème annuel en harmonie avec cette réflexion de carême devrait découler de cette réflexion.
- Chemin de croix sur nos chemins à Châteauneuf le 20 mars de 14h00 à 15h30 dans la campagne sans provoquer d'attroupements interdits en ce moment.
- Journée du pardon : elle aura lieu pour les adultes à Saint-Marcel de 9h00 à 12h00 le 27 mars ; les enfants auront leur propre journée du pardon organisée par la catéchèse le 13 mars.
- Célébrations pascales : l'épiscopat français a fait une demande au gouvernement pour que nous puissions célébrer les veillées pascales dans nos églises. Pour l'instant nous sommes dans l'expectative.  
La veillée pascale devrait avoir lieu à Châteauneuf avec nos deux prêtres.

Les horaires des célébrations des jeudi et vendredi saints devront être adaptés en raison de la situation sanitaire. Nous avons conscience que le couvre-feu ne permet pas à tous les chrétiens de vivre leur foi de façon satisfaisante. Nous nous adaptons en permanence du mieux que nous pouvons.

La prochaine réunion d'EAP aura lieu le jeudi 18 mars à 9h30